



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

Bid Receiving/Réception des soumissions
RCMP - F Division
Procurement & Contracting Services
c/o Commissionaires, F Division
6101 Dewdney Ave
Regina, SK S4P 3K7

Fax No. - N° de FAX:
(306) 780-5232

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaires :

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT

Title – Sujet: 25 et 50 HP tondeuse		Date Le 24 août 2018
Solicitation No. – N° de l'invitation : M5000-18-7467/A		Amendment No. - No modif.: 001
GETS Reference No.-No de Référence du SEAG PW-18-00835869		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At /à :	2 :00 pm	Central Standard Time (CST) Heure Normale du Centre (HNC)
On / le :	Le 5 septembre 2018	
Delivery – Livraison See herein — Voir aux présentes	GST – TPS See herein — Voir aux présentes	Duty – Droits See herein — Voir aux présentes
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein — Voir aux présentes		
Instructions See herein — Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Tania Sentes		
Telephone No. – No. de téléphone 639-625-3463		Facsimile No. – No. de télécopieur 306-780-5232

Delivery Required – Livraison exigée See herein — Voir aux présentes	Delivery Offered – Livraison proposée See Herein Voir aux présentes
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:	
Telephone No. – No. de téléphone	Facsimile No. – No. de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



La présente modification vise à :

- répondre aux questions reçues pendant la période de soumission; et
- modifier l'invitation en conséquence, le cas échéant.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 1: Pour la tondeuse de 25 HP, cabine, Essuie-glace de pare-brise à 2 vitesses avec lave-glace – accepteriez-vous sans lave glace?

Réponse 1: Oui

Question 2: Pour la tondeuse de 25 HP, cabine, Essuie-glace arrière – accepteriez-vous pas d'essuie-glace arrière?

Réponse 2: Oui

MODIFICATIONS SUPPLÉMENTAIRES DEMANDÉES PAR L'AUTORITÉ TECHNIQUE :

Moteur de la tondeuse 25 HP
DE : puissance brute d'au moins 25 HP
À : puissance brute d'au moins 24,5 HP

MODIFICATIONS À L'INVITATION

- 1) Annexe A – Énoncé des Besoins
Supprimer en entier

INSÉRER

ANNEXE A ÉNONCÉ DES BESOIN

L'entrepreneur doit fournir, livrer, décharger et fournir l'entretien pour deux (2) nouveaux 25 hp et 50 HP tondeuse, avec brosse à la Division Dépôt de la Gendarmerie royale du Canada, École de la GRC, à Regina, en Saskatchewan, conformément aux exigences, spécifications et conditions décrites ci-dessous.

La tondeuse doit satisfaire aux critères suivants :

- Le modèle offert doit être le plus récent offert cette année et provenir d'un fabricant qui a démontré l'acceptabilité en fabriquant et en vendant ce type et cette taille de véhicule pendant au moins un (1) an.
- Être conforme aux lois, règlements et normes industrielles applicables à la fabrication, à la sécurité, au bruit et à la pollution en vigueur au Canada au moment de la fabrication
- et avoir des capacités de systèmes et de composants non supérieures à leurs cotes publiées (c'est-à-dire des brochures de produits ou de composants) ou accompagnées d'une preuve de conformité.



Tableau 1 – Spécifications courantes de la tondeuse

A	Moteur
1	Diesel
2	Refroidi par liquide
3	Filtres à air sec
4	Filtre à huile remplaçable
5	Dispositif de commande automatique de bougies de préchauffage
6	Chauffe-bloc
B	Capacités
1	Réservoir à carburant de quarante (4) litres minimum
C	Circuit électrique
1	Alternateur de 40 ampères minimum
2	12 volts
D	Groupe motopropulseur et boîte de vitesses
1	Hydrostatique
2	Marche avant et marche arrière
3	Vitesse variable
4	Régulateur de vitesse
E	Direction
1	Essieu arrière directionnel
2	Roue directrice seulement
3	Direction assistée
4	Direction inclinable
F	Pneus
1	Bande de roulement pour gazon à flottaison élevée avec jantes démontables
2	Taille de pneu standard sur le modèle le plus courant
G	Ensemble de jauges
1	Jauges standard de l'industrie avec horamètre
H	Siège
1	À dossier élevé, à repose-bras, à dossier et de type pneumatique
2	Réglable vers l'avant et vers l'arrière, soulevable et abaissable
I	Cabine
1	Cabine pour tous les temps munie d'un cadre de protection
2	Elle doit être faite et conçue spécifiquement pour la tondeuse
3	Chaufferette, climatiseur et dégivreur
4	Ceinture de sécurité
5	Essuie-glace de pare-brise à 2 vitesses avec OU sans lave-glace
6	Essuie-glace arrière OU pas d'essuie-glace arrière
7	Verre de sécurité teinté
8	La fenêtre arrière doit s'ouvrir vers l'extérieur
9	Phares (2); feux de travail arrière; feux de détresse
10	Support de panneau de véhicule lent, y compris le panneau



J	Manuels (il n'y que la version anglaise qui est nécessaire)
1	On doit fournir deux (2) exemplaires d'un manuel d'entretien en atelier qui identifie avec précision la totalité des pièces et des accessoires de l'équipement fourni (format papier ou numérique)
2	On doit fournir deux (2) exemplaires d'un manuel de pièces servant à l'entretien qui identifie avec précision la totalité des pièces et des accessoires de l'équipement fourni (format papier ou numérique)
3	On doit fournir deux (2) exemplaires du manuel de l'utilisateur pour le véhicule et la totalité des pièces et des accessoires (format papier ou numérique)
4	On doit fournir deux (2) exemplaires de la garantie standard du fabricant pour la machine et la totalité des accessoires
K	Entretien
1	Le travail doit être effectué par un représentant autorisé situé dans un rayon de 100 km de Regina en Saskatchewan à l'aide du réseau routier.
2	Le représentant autorisé doit commencer la réparation dans un délai de 24 heures suivant l'avis.
3	Le représentant autorisé doit avoir un accès rapide aux pièces servant à l'entretien régulier; il doit aussi pouvoir accéder à toutes les autres pièces qui ne sont habituellement pas entreposées par le biais d'un vendeur de pièces autorisé dans un délai de 72 heures.
L	Formation
1	L'entrepreneur doit fournir la formation suivante : <ul style="list-style-type: none"> a) Une formation de familiarisation d'au moins quatre (4) heures pour un maximum de quatorze (14) personnes b) Cette formation de familiarisation doit être terminée au plus tard un (1) mois après la livraison de la tondeuse à une date convenue par le responsable technique et l'entrepreneur.
M	Livraison
1	L'unité doit être livrée avec au moins deux (2) jeux de clés
2	POI : Inspection avant livraison conformément à la norme de l'industrie
3	L'unité doit être livrée avec au moins vingt (20) litres de carburant dans son réservoir

Tableau 2 – Spécifications pour la tondeuse de 25 HP et pour celle de 50 HP

Tondeuse de 25 HP	50 HP
A) Moteur	A) Moteur
1. Puissance brute d'au moins 24,5 HP	1. Puissance brute d'au moins 50 HP
2. 3 cylindres, 4 temps minimum	2. 4 cylindres, 4 temps minimum
B) Groupe motopropulseur et boîte de vitesses	B) Groupe motopropulseur et boîte de vitesses
1. Au moins 2 roues motrices	1. 4 roues motrices, automatique sur demande
C) Châssis de la tondeuse	C) Châssis de la tondeuse
1. À déchargement par le côté et à déchiqueteuse	1. À déchargement par l'arrière



2. Largeur de coupe de soixante-douze (72) pouces nécessaire avec hauteur de taille d'au moins 1 po à 6 po réglable par augmentations de 1 po	2. Largeur de coupe d'au moins 10 pieds et d'au plus 11 pieds avec hauteur de taille d'au moins 1 po à 6 po réglable par augmentations de 1 po
3. Dispositif anti-scalpage sur le châssis	3. Dispositif anti-scalpage sur le châssis
4. Châssis flottant avec contre-équilibre hydraulique automatique	4. Châssis flottant avec contre-équilibre hydraulique automatique
5. Lame rotative (les chaînes ne sont pas acceptables)	5. Lame rotative (les chaînes ne sont pas acceptables)
6. Deux vérins de levage hydrauliques pouvant être soulevés hydrauliquement à partir du siège de l'utilisateur	6. Tous les châssis doivent pouvoir être soulevés hydrauliquement et individuellement à partir du siège de l'utilisateur afin que la tondeuse puisse être utilisée avec les deux châssis latéraux et le châssis central, ou avec le châssis central seulement
7. Le châssis doit être posé avant la livraison	7. Le châssis doit être posé avant la livraison
	8. Les châssis latéraux doivent être munis d'un système de détachement (ailes, éloignement par pivotement d'un objet percuté)
	9. Freinage ou désenclenchement automatiques des lames lorsque les châssis latéraux sont soulevés en position de transport
	10. Un châssis fixé à l'avant devant les roues d'entraînement avec deux châssis latéraux (les châssis latéraux peuvent être à côté du châssis avant ou il peut y en avoir un de chaque côté de l'unité) et des dispositifs de recouvrement de châssis pour chaque
D) Balai rotatif	
S/O	
1. Balai rotatif avec moteur d'entraînement hydraulique	
2. Trousse d'inclinaison hydraulique	
3. Largeur de balayage de soixante (60) pouces	
4. Diamètre du balai ou de la brosse de vingt-quatre (24) pouces au minimum	
5. Poils en polypropylène	
6. Protecteur de capot	

- 2) Annexe C – Critères techniques obligatoires
Supprimer en entier

INSÉRER

ANNEXE C Critères techniques obligatoires

Les soumissionnaires devront indiquer s'ils respectent ou non les critères obligatoires. Ils doivent aussi faire parvenir deux (2) copies des documents suffisamment détaillés sur la marque et le modèle proposés afin de bien démontrer en quoi ils sont conformes aux exigences et indiquer la page des documents où l'exigence est



mentionnée. **Si les exigences ne sont pas énumérées dans les documents détaillés, les soumissionnaires doivent fournir la documentation nécessaire afin de démontrer en quoi le véhicule offert est conforme aux exigences.**

Lorsque le poids, les mesures ou autres caractéristiques sont indiqués de façon approximative (maximum ou minimum), le soumissionnaire doit indiquer les chiffres du fabricant.

La Gendarmerie royale du Canada n'est pas tenue de demander des précisions quant aux soumissions ou à la documentation technique fournie.

Toute proposition qui ne satisfait pas aux critères suivants sera jugée non conforme et par conséquent, ne sera pas prise en considération.

Les soumissionnaires peuvent présenter une soumission pour les tondeuses de leur choix. Ils doivent cocher la case de chaque tondeuse pour laquelle une soumission sera présentée :

- Tondeuse de 25 HP seulement** – Conformément à l'annexe A, Énoncé de travail, remplir le tableau 1 au complet
- Tondeuse de 50 HP seulement** – Conformément à l'annexe A, Énoncé de travail, remplir le tableau 2 au complet
- Les deux** – Conformément à l'annexe A, Énoncé de travail, remplir les tableaux 1, 2 et 3 au complet

Tableau 1 – Tondeuse de 25 HP et 50

Art.	Critère	Conformité		Commentaires et renvois
		Oui	Non	
A				
1	Diesel			
2	Refroidi par liquide			
3	Filtres à air sec			
4	Filtre à huile remplaçable			
5	Dispositif de commande automatique de bougies de préchauffage			
6	Chauffe-bloc			
B	Capacités			
1	Réservoir à carburant de quarante (4) litres minimum			
C	Circuit électrique			
1	Alternateur de 40 ampères minimum			
2	12 volts			
D	Groupe motopropulseur et boîte de vitesses			
1	Hydrostatique			
2	Marche avant et marche arrière			
3	Vitesse variable			
4	Régulateur de vitesse			
E	Direction			
1	Essieu arrière directionnel			
2	Roue directrice seulement			



3	Direction assistée			
4	Direction inclinable			
F Pneus				
1	Bande de roulement pour gazon à flottaison élevée avec jantes démontables			
2	Taille de pneu standard sur le modèle le plus courant			
G Ensemble de jauges				
1	Jauges standard de l'industrie avec horamètre			
H Siège				
1	À dossier élevé, à repose-bras, à dossier et de type pneumatique			
2	Réglable vers l'avant et vers l'arrière, soulevable et abaissable			
I Cabine				
1	Cabine pour tous les temps munie d'un cadre de protection			
2	Elle doit être faite et conçue spécifiquement pour la tondeuse			
3	Chaufferette, climatiseur et dégivreur			
4	Ceinture de sécurité			
5	Essuie-glace de pare-brise à 2 vitesses avec OU sans lave-glace			
6	Essuie-glace arrière OU pas d'essuie-glace arrière			
7	Verre de sécurité teinté			
8	Les supports amovibles porte avec poignée de verrouillage			
J Additional Features				
1	Inspection pré-livraison conformément à la norme de l'industrie			
2	<p>Entretien Le travail doit être effectué par un représentant autorisé situé dans un rayon de 100 km de Regina en Saskatchewan à l'aide du réseau routier. Le représentant autorisé doit commencer la réparation dans un délai de 24 heures suivant l'avis.</p> <p>Le représentant autorisé doit avoir un accès rapide aux pièces servant à l'entretien régulier; il doit aussi pouvoir accéder à toutes les autres pièces qui ne sont habituellement pas entreposées</p>			<p>Distance entre le lieu de livraison et l'agent ou le fournisseur de services : _____ km</p> <p>Nom : _____</p> <p>Adresse : _____</p>



par le biais d'un vendeur de pièces autorisé dans un délai de 72 heures.			Téléphone : _____
--	--	--	-------------------

Tableau 2 – Tondeuse de 25 HP

À des fins d'évaluation, veuillez indiquer le fabricant, le modèle et l'année du véhicule offert pour l'évaluation.

Manufacturier: _____, **Model:** _____, **Année:** _____

Art.	Critère	Conformité		Commentaires et renvois
		Oui	Non	
A	Moteur			
1	Puissance brute d'au moins 24,5 HP			
2	3 cylindres, 4 temps minimum			
B	Groupe motopropulseur et boîte de vitesses			
1	Au moins 2 roues motrices			
C	Châssis de la tondeuse			
1	À déchargement par le côté et à déchiqueteuse			
2	Largeur de coupe de soixante-douze (72) pouces nécessaire avec hauteur de taille d'au moins 1 po à 6 po réglable par augmentations de 1 po			
3	Dispositif anti-scalpage sur le châssis			
4	Châssis flottant avec contre-équilibre hydraulique automatique			
5	Lame rotative (les chaînes ne sont pas acceptables)			
6	Deux vérins de levage hydrauliques pouvant être soulevés hydrauliquement à partir du siège de l'utilisateur			
7	Le châssis doit être posé avant la livraison			
D	Balai rotatif			
1	Balai rotatif avec moteur d'entraînement hydraulique			
2	Trousse d'inclinaison hydraulique			
3	Largeur de balayage de soixante (60) pouces			
4	Diamètre du balai ou de la brosse de vingt-quatre (24) pouces au minimum			
5	Poils en polypropylène			
6	Protecteur de capot			

Tableau 3 – Tondeuse de 50 HP

À des fins d'évaluation, veuillez indiquer le fabricant, le modèle et l'année du véhicule offert pour l'évaluation.



Manufacturier: _____, **Model:** _____, **Année:** _____

Art.	Critère	Conformité		Commentaires et renvois
		Oui	Non	
A	Moteur			
1	Puissance brute d'au moins 50 HP			
2	4 cylindres, 4 temps minimum			
B	Groupe motopropulseur et boîte de vitesses			
1	4 roues motrices, automatique sur demande			
C	Châssis de la tondeuse			
1	À déchargement par l'arrière			
2	Largeur de coupe d'au moins 10 pieds et d'au plus 11 pieds avec hauteur de taille d'au moins 1 po à 6 po réglable par augmentations de 1 po			
3	Dispositif anti-scalpage sur le châssis			
4	Châssis flottant avec contre-équilibre hydraulique automatique			
5	Lame rotative (les chaînes ne sont pas acceptables)			
6	Tous les châssis doivent pouvoir être soulevés hydrauliquement et individuellement à partir du siège de l'utilisateur afin que la tondeuse puisse être utilisée avec les deux châssis latéraux et le châssis central, ou avec le châssis central seulement			
7	Le châssis doit être posé avant la livraison			
8	Les châssis latéraux doivent être munis d'un système de détachement (ailes, éloignement par pivotement d'un objet percuté)			
9	Freinage ou désenclenchement automatiques des lames lorsque les châssis latéraux sont soulevés en position de transport			
10	10. Un châssis fixé à l'avant devant les roues d'entraînement avec deux châssis latéraux (les châssis latéraux peuvent être à côté du châssis avant ou il peut y en avoir un de chaque côté de l'unité) et des dispositifs de recouvrement de châssis pour chaque			



À la suite de cette modification, la date de clôture a été prolongée au 5 septembre 2018, heure normale du centre.

Supprimer :

Solicitation Closes –L'invitation prend fin
at - à 2 :00 pm Central Standard Time
on - le 30 août 2018

Insérer :

Solicitation Closes –L'invitation prend fin
at - à 2 :00 pm Central Standard Time
on - le 5 septembre 2018

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES